

Le Programme de Gouvernance Urbain (PGU) est un projet d'appui du Programme de Gouvernance Urbain (PNG) qui s'est fixé pour objectif de réduire le déficit structurel et systémique causé par certains problèmes liés au système de fonctionnement de l'Etat et au manque de participation généralisé des acteurs non étatiques à la gestion des affaires publiques. Dans le cadre de la gouvernance locale de manière à améliorer les conditions d'accès aux services de base aux populations les plus défavorisées. Le PGU a pour but le renforcement des capacités institutionnelles, des collectivités territoriales décentralisées et le développement de mécanismes spécifiques de gouvernance au niveau local ; mécanismes aptes à garantir la participation active de la société civile et du secteur privé dans la gestion urbaine. Il vise tout particulièrement le renforcement des capacités des autorités locales (communales notamment) et de leurs partenaires du secteur public, du secteur privé et de la société civile afin de leur permettre de développer de manière consensuelle des processus de planification stratégique en vue d'améliorer les conditions de vie des populations urbaines, en réduisant la pauvreté et l'insécurité.

Les objectifs spécifiques du PGU sont les suivants :

- Renforcer les capacités des autorités locales et de leurs partenaires dans la formulation et la mise en œuvre de programmes participatifs de lutte contre la pauvreté et de prévention de l'insécurité ;
- Appuyer le Gouvernement pour la formulation d'une stratégie nationale de réduction de la pauvreté urbaine ;
- Promouvoir une culture communautaire de prévention de la délinquance et de la violence urbaine ;
- Promouvoir le développement du partenariat au niveau local, national et international ;
- Renforcer les capacités des élus municipaux à diriger leur municipalité via la formation.

Le PGU a couvert trois volets :

- Le volet « programmes municipaux intégrés de lutte contre la pauvreté » visait l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies locales de développement dans 23 villes du pays,
- Le volet « villes plus sûres » visait l'élaboration et la mise œuvre de stratégies locales de prévention de la délinquance dans les villes de Douala et de Yaoundé,
- Le volet « formation des élus au leadership local » visait l'appui au renforcement des capacités des élus dans la perspective de leurs responsabilités croissantes induites par le processus de décentralisation.

Les résultats suivants étaient attendus du projet :

- Renforcement de capacités institutionnelles dans la formulation et la mise en œuvre des programmes participatifs et intégrés de lutte contre la pauvreté et la prévention de la délinquance.

- Elaboration et opérationnalisation d'une stratégie multisectorielle de prévention de l'insécurité urbaine et diffusion d'une culture de la prévention parmi les résidents et les acteurs locaux dans les villes de Yaoundé et Douala fondés sur la construction d'un partenariat entre les divers acteurs au niveau local (comités urbain et locaux de prévention).
- Renforcement des capacités des municipalités en termes de planification et de gestion urbaine, d'élaboration et de mise en œuvre de cadres participatifs de développement local.
- Développement des capacités des élus locaux en termes de gestion, de négociation, d'élaboration des politiques, de planification, de gestion financière, de prise de décision, de mobilisation de ressources, et d'amélioration de la gouvernance au niveau local.

Le projet s'est déroulé en deux phases : La première phase, ou phase pilote, a été initiée en 2001 sur trois communes (Yaoundé 6, Bertoua et Limbe) et a permis de tester les outils méthodologiques et de :

- développer un processus consultatif ainsi qu'un espace de concertation réunissant l'ensemble des acteurs locaux ; il a abouti à l'élaboration d'un plan d'action consensuel visant la réduction de la pauvreté, à la formulation de projets prioritaires et à l'institutionnalisation de partenariats capables de mobiliser et d'orienter les ressources locale et extérieures ;
- réaliser un diagnostic de la délinquance à Yaoundé suivi de la formulation d'une stratégie locale de prévention assortie d'un plan d'action et d'opérations pilotes ;
- adapter les outils de formation au leadership local d'ONU-HABITAT au contexte camerounais, la formule de 15 formateurs et la formulation d'un programme cadre de formation des élus.

La deuxième phase s'est déroulée à partir d'un document de programme élaboré en 2003, de 2003 à 2005. Elle a consisté en :

- la généralisation à vingt autres communes du processus de consultation de ville, à savoir : Abong Mbang, Bangangté, Bafoussam, Bamenda, Douala 1er, Dschang, Foumban, Guider, Kribi, Kousséri, Maroua, Manfe, Mbalmayo, Mbengwi, Monatéle, Nanga-Eboko, Ngaoundéré, Nkongsamba, Sangmelima, Tibati, et la formulation de la stratégie de réduction de pauvreté en milieu urbain au Cameroun.
- La réalisation d'un diagnostic de la délinquance urbaine à Douala et des stratégies de prévention pour les communautés urbaines de Yaoundé et Douala ; à la suite desquels un plan d'action de prévention de la délinquance a été mis en œuvre.
- L'élaboration d'un plan d'action de formation des élus au leadership local et la formation effective des élus.

La fin des processus devait être marquée par la capitalisation des acquis à travers notamment :

- L'institutionnalisation de l'approche au niveau national, ainsi que la mise en place effective de mécanismes de suivi et d'évaluation des projets de développement local ;
- La mobilisation des ressources locales, la programmation des investissements locaux et nationaux et l'appui des bailleurs de fonds autour des thèmes liés à la gouvernance urbaine.

Au terme de son échéance initiale, certaines activités n'avaient pas encore été achevées. En

l'occurrence, il est apparu nécessaire de renforcer les actions en vue de capitalisation des acquis, afin de conférer un cadre opérationnel effectif pour la réduction de la pauvreté urbaine, par la mobilisation des ressources, notamment au niveau national et la formulation d'un avant-projet pour la phase III du PGU. Des activités additionnelles de préparation de la table ronde ont ainsi été induites par le changement de format (format PNUD) en table ronde sectorielle sur la gouvernance urbaine et la réduction de la pauvreté, et l'évaluation des phases précédentes du Programme. Elles se sont déroulées depuis janvier 2007.